que la *Paix* publie ce qu'elle demande à M. Henri Carrette ?

Comment la *Croix* n'a-t-elle pas compris cette chose si simple et pourquoi nous force-t-elle à constater publiquement que son intervention est déplorée par le plus grand nombre des catholiques et que l'*Union catholique* elle-même ne saurait que la désapprouver ?

Quand l'*Union sociale et patriotique* publiera son programme électoral, qui s'inspirera, — comme la liste elle-même, — des nécessités de l'alliance conclue, en vue du scrutin municipal, entre tous les groupements anti-socialistes de gauche et de droite, nous le discuterons avec la *Croix*, si elle nous y oblige. Mais, en attendant, nous lui demandons d'abandonner le rôle *dissolvant* qu'elle s'est donné — ou bien de nous dire en quoi et pourquoi les citoyens représentant les intérêts catholiques dans l'*Union sociale et patriotique* ne lui inspirent pas confiance ? en quoi et pourquoi elle peut mettre en suspicion, comme elle le fait en réalité aujourd'hui, le bureau de l'*Union catholique* qui a négocié avec celui de l'*Union sociale et patriotique* ?

ALFRED REBOUX.

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel-de-Ville, le vendredi 27 mars, à 8 heures du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

1. Service municipal des eaux: usine d'Anchin: fourniture de charbon en 1896 et 1897; mise en adjudication. — 3. Id.; transport et déchargement des charbons en 1896, 1897 et 1898; mise en adjudication. — 4. Id.; fourniture de tuyaux en cuivre en 1896, 1897 et 1898; mise en adjudication. — 5. Id.; terrassements en 1896, 1897 et 1898; mise en adjudication des travaux pour la section de Roubaix. — 6. Id.; terrassements en 1896, 1897 et 1898; mise en adjudication des travaux pour la section de Tourcoing. 7. Service municipal des Eaux: fourniture de cordes pour joints; mise en adjudication. — 8. Id.: fourniture de fontes pour les *siphons* de la conduite ascensionnelle sous le chemin n. 3 de Roncq; mise en adjudication. — 9. Id.; fourniture de fontes pour les travaux de fontainerie; mise en adjudication. — 10. Id.; usine de Bousbecque; déchargement du charbon; marché. — 11. Id.; usine de Bousbecque; fourniture d'huile; marché. — 12. Id.; compte budgétaire de 1896. — 13. Id.; installation d'une conduite de 0=400, rue de Lannoy; réception définitive. — 14. Id.; installation d'une conduite de 0=800 entre les Francs et le Fontenoy; réception définitive. — 15. Id.; dépôt du Huchon; construction d'un réservoir. — 16. Cimetières; réclamation de Mme veuve Cheval, demande d'autorisation de plaider. — 17. Octroi; affaire Mulliez; demande d'autorisation de plaider. — 18. Secours et subsides; Institution des jeunes aveugles de Rouchin, demande d'un trousseau pour le jeune Charles Picavet. — 19. Id.; Institution des jeunes aveugles de Rouchin; demande de trousseau. — 20. Fourneaux économiques; compte-rendu de l'exploitation 1895-1896. — 21. Syndicat de l'Espierre; régularisation des budgets; vote d'un crédit.

22. Voirie municipale; enlèvement des immondices; crédit supplémentaire. — 23. Id.; construction d'un aqueduc aux Trois-Ponts; autorisation d'employer le rabais. — 24. Id.; rue de Cuvge; mise en état de viabilité. — 25. Id.; rue Vauban; travaux de viabilité; participation à la dépense; réclamation de M. Henri Briet. 26. Id.; rue de Valmy; demande de classement et de mise en état de viabilité. — 27. Id.; rue de l'Epeule; prolongement; demande de classement et de mise en état de viabilité. — 28. Id.; rue de Toufflers; proposition en vue de l'ouverture. — 29. Id.; alignements; cession de terrain à la rue Labruyère; réclamation de M. L. Selosse. — 30. Militaires revenant de Madagascar; demande de secours à l'Etat; avis du Conseil municipal. — 31. Sapiteurs de famille; militaires en activité de service; avis du conseil municipal. — 32. Id.; réservistes et territoriaux; avis du conseil municipal. — 33. Id.; ajournés des classes 1894 et 1895; avis du conseil municipal.

Rapports des commissions. — 1. Secours et subsides; sociétés de secours mutuels approuvés; crédit, — Heyems communaux; état de sommes irrecouvrables. — 3. Champ de Barbieux; (chemin d'intérêt commun n° 143); acquisition de terrain par voie d'alignement. — 4. Voirie municipale; plan général des alignements; feuilles n° 1 à 6 de la section I; avis du Conseil sur les résultats de l'enquête. (M. Boucherie). — 5. Id.; rue des Vosges, d'Epinal et de Remiremont; ouverture. (M. Milbeo). — 6. Id.; Le Fliche Roubaisienne »; droits du voirie. (M. Vanmullem). — 7. Id.; curage des égouts; mise en adjudication. (M. Wichart). — 8. Canal de Roubaix; création d'un emploi de garde-port. (M. Vanmullem). — 9. Id.; Tramways; tracé sur la Grande-Place. (M. Milbeo). — 10. Sapeurs-Pompiers ; vote d'un secours en faveur du nommé Victor Geeraens.

La station de carême à Notre Dame. — Les instructions données en l'église Notre-Dame, pendant le temps du carême, ont lieu cette semaine, tous les jours, à huit heures et quart: le samedi, il n'y aura pas de conférence. Le sermon de la Passion sera donné le vendredi-saint, à huit heures et quart.

Une conférence sur la « Condition de l'ouvrier à la fin du XIII^e siècle ». — L'Association amicale des anciens élèves de l'école de la rue Montaigne a donné un concert-conférence, dimanche soir, dans la salle des fêtes de la mairie.

M. A. Laborde, agrégé de l'Université, professeur de lettres au lycée de Tourcoing, a parlé de la « Condition de l'ouvrier à la fin du XIII^e siècle ».

Il a rappelé d'abord la naissance des corporations, qui sont, dit-il, des ligues défensives des artisans pour échapper aux vexations des seigneurs.

Au temps de Saint-Louis, les corporations offrent trois caractères : ce sont des associations industrielles, familiales et de bienfaisance.

L'ouvrier du XIII^e siècle est, en apparence, plus riche, mais en réalité plus pauvre, que l'ouvrier contemporain: il gagne trois sous par jour — ce qui est énorme, si on compare ce gain au prix des denrées : pour un sou, on a cinquante œufs; un bœuf coûte vingt sous ; un mouton vaut neuf sous ; un pain, un quart de sou.

Mais il faut compter avec les fêtes chômées, 174 par année ; avec les guerres et les famines qui en sont la conséquence ; avec l'ivrognerie, avec l'imprévoyance : et les journées peuvent augmenter de prix au point de devenir quatre fois plus cher.

En réalité, s'il gagne trois sous par jour, l'artisan n'en a qu'un à dépenser ; et il se trouve toujours dans l'extrême misère ou dans la débauche.

M. Laborde a fait ensuite ressortir le côté moral et familial des corporations : l'apprenti appartient à la famille; il vit « à son pain et à son pot », il est surveillé par le patron et observe avec lui ses devoirs religieux. La longueur de l'apprentissage varient entre six et douze ans, produit deux résultats : il fait un artiste de l'apprenti dont le patron profite. L'ouvrier est ainsi patronisé, pour le devenir, au bout d'une durée maximum d'un an et un jour. Il n'a pas besoin de capital, il suffit qu'il *ait de quoi*, c'est-à-dire fort peu de chose. L'ouvrier et le patron ont les *mêmes* droits et les mêmes devoirs; ils élaborent ensemble les règlements et composent, à nombre égal, les jurandes. L'égalité est presque complète entre le patronat et le travail.

Les corporations étaient aussi, a dit encore M. Laborde, des associations de bienfaisance, chaque corporation avait sa confrérie, sa chapelle, sa bannière, son hospice, son orphelinat et ses secours distribués; certaines corporations prenaient la tutelle des enfants orphelins. Par exemple la société des Foulons avait une société de secours mutuels dont les statuts sont copiés de nos jours; en dehors de la corporation les membres se rendaient encore une foule de services.

Dans la seconde partie de sa conférence, M. Laborde a parlé des Associations amicales d'anciens élèves, et a dit que l'article 3 des statuts est ainsi conçu : « La société s'interdit toute discussion politique ou religieuse. »Quelle est la portée de cet article ?

M. Laborde désire que cela ne veut pas dire qu'il faut abdiquer toute liberté, voter aveuglement « comme le veulent les ministres » et « jeter ses croyances religieuses dans un puits ». Il ajoute qu'il est humiliant et douloureux d'avoir à refuser publiquement « pareilles folies », qui « d'après certaines gens d'imagination subtile » vouent au socialisme, à l'anarchie, au vice, à la perdition, ceux qui, « sortant de l'école *sans Dieu*, entrent dans un société *sans Dieu*.

L'orateur dit alors que, pour faire triompher il ne faut quoi athéisme, il faudrait enseigner systématiquement l'athéisme. Or, continue-t-il, nous nous taisons systématiquement... Et il ajoute; « Quand on nourrit des pensées si coupables, on devrait avoir un peu plus d'esprit. »

M. Laborde affirme ensuite que, jamais les écoles officielles, non plus que les lycées, « n'ont mérité les calomnies dont on les abreuve ». Car, dit-il, si nous laissons de côté les questions de dogmes, nous ne sommes pas des apôtres d'irréligion ; nous enseignons à vos enfants qu'ils sont des frères, pour s'aider, pour s'aimer, pour se respecter mutuellement : voilà notre athéisme !

Et M. Laborde ajoute : « Nous apprenons à vos enfants que le domaine de la conscience est inviolable et sacré, que toute discussion politique ou religieuse « irrite les âmes » et ne convainc personne ».

Il termine en souhaitant que la société des anciens élèves de la rue Montaigne puisse être jugée, non sur sa foi, mais sur ses œuvres, — et qu'elle grandisse.

M. Rousseau, président d'honneur de l'Association, a ensuite remercié le conférencier qui a été applaudi.

Une jeune fille arrêtée pour escroquerie. — Il y a quelques jours, Mlle Flore Dufermont, rue Blanchemaille remettait à une couturière, Catherine Chaumont, une somme de sept francs, la priant de la faire parvenir à un artilleur en garnison à Douai, Catherine Chaumont n'en fit rien, et garda l'argent. Mais l'artilleur étant venu dimanche, en permission à Roubaix, apprit à Mlle Dufermont, qui le questionnait au sujet de l'envoi d'argent, qu'il n'avait rien reçu. Mlle Dufermont lui montra alors un récépissé écrit à la main... par Catherine Chaumont elle-même.

En possession de ce récépissé, le jeune soldat alla porter plainte à la police de sûreté qui, dans la soirée du même jour a procédé à l'arrestation de la coupable.

Conduite devant M. le commissaire de police Viltop, Catherine Chaumont a avoué son escroquerie. Elle sera conduite, aujourd'hui mardi, à Lille, pour être mise à la disposition de M. le procureur de la République.

Un accident dans un estaminet. — En se rendant dans la cour de l'estaminet de la *Caisse d'Epargne*, Grand'Rue, M. Henri Renaud, faisant un faux pas, est tombé dans la cave, d'où il a été relevé, ayant la mâchoire fracassée.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Butruille, le blessé a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Fraîcheur et nouveauté, ainsi peut-on résumer l'exposition printanière de la maison Carré-Desfontaines, (Emile Delannoy) Grand'Place n° 32.

Ce n'est pas un stock de marchandises défraîchies, hors saison, qu'on offre aux dames comme de véritables occasions, mais bien les toutes dernières créations de la mode.

Des rabais considérables sont faits dès le début de la saison. Pendant quatre jours, Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi les acheteurs pourront en profiter. A mentionner au vol quelques articles :

Broderies dentelles découpées, applications variées, rosaces, feuillages, rattaches, dernières créations depuis 2,45.

Broderies blanches depuis 25 cent.

Broderies blanches robes bébés et jeunes filles, hauteur 1 mètre, depuis 2,10 le mètre.

Application riche sur gaze noire, bleue, paillettes toutes nuances, dessins heureux; volants, buttes, entre deux, tulle paillelé mousse, noir, mauve, pour garnitures de corsages riches. Occasions exceptionnelles :

Tissus gaufrées pour corsages, toutes nuances, le mètre 2 fr. 45.

Gazes gaufrées pour nœuds papillon, le mètre 1 fr.65.

Gazes gaufrées pour jupons, hauteur 1 m. 10 c., le mètre 6 fr. 45.

Rubans pompadour pour robes,chapeaux,teintes mates, très variées, n° 61, le mètre 3 fr. 10.

Ruban satin, toutes nuances, depuis 45 centimes.

Rubans rayés noir et blanc, etc., etc.

Jon choix passementeries jais.

Garnitures corsages, hautes nouveautés, prix exceptionnels.

Taffetas pompadour pour robes, nuances nouvelles, 2 fr. 40.

Taffetas pompadour, qualité extra, 4 fr. 85.

Taffetas quadrillé, 2 fr. 95.

Satin duchesse, 5 fr. 45.

Broches noirs soie, 3 fr. 25.

Taffetas noir, 1 fr. 95.

Ruches légères, formes élégantes, pour chapeaux, fleurs haute fantaisie,plumes, aigrettes, etc., prix dérisoires.

Jupons soie, volants dentelle, modèles riches, 14 fr. 95.

Jupons moire, toutes nuances, 7 fr. 90.

Cette vente extraordinaire de bon marché aura lieu pendant quatre jours seulement; les amateurs de beau, toutes les femmes soucieuses de leurs toilettes et de celles de leurs bébés feront bien de se hâter.

Une disparition. — Un allumeur de gaz, Jean Milord, de la rue Saint-Jean, est disparu depuis le 21 mars.

Voici son signalement : pantalon à ligne gris et marron, jaquette noire, chaussettes noires et blanches; il porte deux chemises de couleur l'une sur l'autre; casquette noire à petites lignes et foulard noir et blanc.

Milord avait, depuis quelque temps, des idées de suicide.

Librairie du « Journal de Roubaix ». — Correspondance dans toute les circonstances de la vie par la baronne Staffe. 41330

Croix. — *Une scène de sauvagerie au siège de l'Armée du Salut.* — Nous avons eu déjà l'occasion, à plusieurs reprises, de narrer des scènes qui se sont produites au siège de l'Armée du Salut, rue du Grand-Pont.

Dimanche encore, les mêmes faits se sont renouvelés. Vers 8 heures 1/2 du soir, pendant que les Salutistes étaient assemblés,quelques individus sont entrés dans la salle de réunion et ont voulu interrompre la conférence.

Un jeune homme de 18 ans, Jean Crokia brisa les deux lampes suspendues au plafond,ainsi que quelques autres objets qui se trouvaient dans la salle.

Un des intrus, un sieur Chantry était resté dans la rue, couché sur le trottoir.

Un jeune homme de 24 ans, Jean Herbaux, qui passait dans cette rue au moment de la scène, voulut relever Chantry, le croyant malade. Celui-ci, riposta par des coups de poing et de pied qui blessèrent sérieusement Herbaux à la tête.

M. le docteur Lepers, appelé de suite a donner ses soins au blessé, n'a pu encore se prononcer sur la gravité de la blessure. Il est à craindre que M. Herbaux ne perde l'œil droit. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

Wasquehal. — *Un jeune homme qui tombe accidentellement dans le canal et se noie.* — Un pénible événement s'est produit, lundi, à Wasquehal. Un jeune homme de cette commune, Oscar Demêtre, âgé de 22 ans, qui, vers 2 heures 1/2 de l'après-midi, s'était endormi au bord du canal, en face la distillerie, a, sans doute par suite d'un brusque mouvement pendant un rêve, été précipité à l'eau.

A ce moment passait une femme, qui appela au secours. Les cris furent entendus par M. Guillaume Verbecke, marinier, qui accourut et se jeta, tout habillé dans le canal. Le dévouement de ce brave marinier fut hélas ! inutile; après de pénibles efforts, il ne parvint à retirer de l'eau qu'un cadavre.

Cependant, une fois déposé sur la berge, le noyé fit quelques mouvements. On croyait pouvoir le ramener à la vie, mais tous les soins furent inutiles, et M. le docteur Butin n'a pu que constater le décès.

Le corps d'Oscar Demêtre a été transporté à son domicile, près de l'église.

Hem. — *Une réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal d'Hem se réunira, vendredi, 27 mars, à 6 heures du soir, en séance extraordinaire.

L'ordre du jour porte :

Agrandissement du cimetière. Vote de l'emprunt : chemin de la Chapelle-Madame ; aqueduc ; fixation de la date du carrousel ; taxe militaire ; exemption ; assistance à domicile des vieillards et infirmes indigents; assistance médicale gratuite en 1898; pompes à incendie.

Huile de foie de morue de Norwège, provenance directe de Bergen. En flacons, marque garantie Soetenaey, de Dunkerque. Roubaix : dépôt, Pharmacie Delabaere, rue d'Inkermann, 51. 3020-41350

OEUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,60** le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
SUCCURSALES

A ROUBAIX	A TOURCOING
Rue du Bois, 13.	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 1
Rue de l'Industrie, 2.	Rue de Gand, 91
Rue Pierre-de-Roubaix, 15	Rue du Tilleul, 16.
Rue Pierre-de-Roubaix, 36	**CROIX**
Rue de l'Epeule, 108.	Epicerie du Tonneau d'Or à la Croix-Blanche.
Rue de Tourcoing, 153	Rue de la Barque, 4, Devisse
Rue du Tilleul, 137 et 139	**A WATTRELOS**
Boulevard de Strasbourg, 128.	Salomier-Hellebuyck, 7, Carnot
Rue d'Alsace, 81.	**A Lys-lez-Lannoy**
Rue du Collège, 71 bis	Wallays, Rue du Bois.
Rue de Lille, 107.	**A LILLE**
Rue de la Chaussée, 1	Rue Esquermoise, 18.
Rue Inkermann, 37.	**A HOUPLINES-SUR-LYS**
Rue Turgot, 86.	Rue de la Lauche, 31
Rue du Lieutenant-Castelain, 1	**A CALAIS**
Place de la Gare, 122	Rue Lafayette, 68.
Grande-Rue, 38.	Rue des Bouchers,
Rue du Fort, 86	**A BRUAY-SUR-MER**
Rue de Rethune 31.	Gde épic. modèle, pl. del'Eg.
Rue de Naples, 58	**A PARIS**
	Rue Vivienne, 26

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 37903

Vous êtes propriétaire
Vous avez une maison, un terrain à vendre ou à louer ?
Vous trouverez aisément des acheteurs ou des locataires, *si on le savait*. Et le seul moyen pour qu'on le sache, c'est de l'imprimer fréquemment dans le journal qui est lu par tout le monde.

WATTRELOS

La fraude. — Dimanche, les préposés de douanes Scouflaire et Dumoulin ont arrêté un jeune bâcleur Georges Baelman, âgé de 15 ans, demeurant à Tourcoing, rue du Jambon. Ce garçon portait 4 k. 800 d'allumettes chimiques en bois de provenance étrangère, d'une valeur de 21,60.

— Vendredi, le sous-brigadier Hoerner et le préposé des douanes Dancoine de la brigade du Touquet ont arrêté au passage Simoën à 500 mètres environ de l'étranger un jeune garçon de 15 ans Henri Desbonnet, demeurant à Mont-à-Leux. Il était porteur de 7 k. d'allumettes en bois de provenance étrangère valant 32,90.

ENTREPRISE GENERALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

La bibliothèque populaire. — La clientèle de la bibliothèque populaire s'est encore accrue en 1895 : le nombre des emprunteurs s'est élevé à huit cent quatre-vingt huit ; les ouvrages entrés et sortis ont atteint le chiffre extraordinaire de dix-sept mille quatre cent vingt-trois.

La subvention accordée par la ville a permis au comité d'augmenter le nombre des ouvrages qui sont mis à la disposition du public.

La bibliothèque, fondée depuis quatre ans à peine, possède déjà trois mille volumes environ. Les livres de lecture proprement dite,occupent une large place, mais le comité s'est préoccupé de développer le goût des choses sérieuses,et il vient d'ouvrir un rayon spécial d'ouvrages d'art et de sciences à l'usage des jeunes gens qui fréquentent nos écoles académiques de dessin et d'architecture, afin de les aider à faire des recherches qui leur seront très profitables.

On ne peut que louer le comité d'être entré dans cette voie et d'encourager ainsi la jeunesse studieuse qui préfère à une lecture futile des ouvrages qui leur meublent utilement l'esprit.

La grève des tisserands. — Contrairement aux prévisions, aucun des ouvriers en grève du lissage de MM. Ritaine et Watteau ne s'est présenté lundi, à la rentrée du matin. ni plus tard; on persiste à demander ce qui ne peut guère s'expliquer, le renvoi pur et simple du surveillant, M. Dupire.

Comme nous l'avons annoncé dans notre avant-dernier numéro on a commencé à embaucher de nouveaux ouvriers.

Une grève de rattacheurs. — Il n'y a encore que quelques métiers en activité à la nouvelle filature que viennent de faire construire rue de Bradford MM. Jules Desurmont et fils : les rattacheurs au nombre de 15 seulement et 6 bacleurs n'ayant pas obtenu immédiatement satisfaction à diverses réclamations qu'ils ont présentées lundi matin après le déjeuner, sont aussitôt sortis de la fabrique.

Les rattacheurs gagnaient 20,45 par semaine et les bacleurs 7,20. Les premiers demandent un fixe de 3 fr. par jour et les bacleurs 4,50. En outre ils réclament qu'on mette un rattacheur en plus par métier.

M. Desurmont étant parti en voyage, rien ne pourra être décidé avant son retour.

Une série d'accidents de travail. — Un aide chaudronnier, Edouard Cromwels, âgé de 39 ans, demeurant à Roubaix, rue de l'Internationale, 33, est tombé en portant une lourde pièce et s'est grièvement contusionné au bras gauche. Il a reçu les soins de M. le docteur Bourgois.

— André Brugneel, âgé de 27 ans, manœuvre de maçon est tombé d'une échelle d'une hauteur d'environ 3 mètres. Il éprouvait d'atroces souffrances aux premiers moments. Heureusement le docteur Bernard a déclaré qu'il n'existait aucune fracture mais seulement des plaies contuses aux reins et au côté gauche.

En montant une machine dans une filature M. Adolphe Dumortier, âgé de 33 ans, contre-maître de peignage, demeurant rue du Chêne Houpline, a été atteint à l'avant-bras droit par une clef de mécanicien. Il devra conserver un repos de plusieurs jours.

Rixe de cabaret. — Dimanche, une rixe a éclaté dans un estaminet de la Porte de Courtrai; le nommé Deprez fière, ouvrier en lin, qui avait à faire face à cinq adversaires à la fois, a été grièvement blessé à la tête et ne pourra de quelque temps reprendre son travail.

Arrestation d'un déserteur. — Désiré Seynaeve, né à Tuourout, avait été incorporé en 1889, au 4e d'infanterie, à St-Nicolas. Au mois d'avril de cette même année, il abandonnait son régiment, en emportant ses effets, passait la frontière, et se fixait d'abord à Roncq, puis à la Madeleine. Le malheureux, qui est père de trois petits enfants, s'est rendu dimanche à Menin et a été arrêté par la gendarmerie.

Arrestation d'un vagabond. — En 1894, à peu près à l'époque de l'assassinat à Lyon du Président Carnot, Eugène Hendebourg, né à Liege, âgé de 23 ans, avait été arrêté en Belgique pour menaces de mort.

Dimanche encore, les mêmes faits se sont renouvelés. Vers 8 heures 1/2 du soir, pendant que les Salutistes étaient assemblés,quelques individus sont entrés dans la salle de réunion et ont voulu interrompre la conférence.

Un jeune homme de 18 ans, Jean Crokia brisa les deux lampes suspendues au plafond,ainsi que quelques autres objets qui se trouvaient dans la salle.

Un des intrus, un sieur Chantry était resté dans la rue, couché sur le trottoir.

Un jeune homme de 24 ans, Jean Herbaux, qui passait dans cette rue au moment de la scène, voulut relever Chantry, le croyant malade. Celui-ci, riposta par des coups de poing et de pied qui blessèrent sérieusement Herbaux à la tête.

M. le docteur Lepers, appelé de suite a donner ses soins au blessé, n'a pu encore se prononcer sur la gravité de la blessure. Il est à craindre que M. Herbaux ne perde l'œil droit. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

Wasquehal. — *Un jeune homme qui tombe accidentellement dans le canal et se noie.* — Un pénible événement s'est produit, lundi, à Wasquehal. Un jeune homme de cette commune, Oscar Demêtre, âgé de 22 ans, qui, vers 2 heures 1/2 de l'après-midi, s'était endormi au bord du canal, en face la distillerie, a, sans doute par suite d'un brusque mouvement pendant un rêve, été précipité à l'eau.

A ce moment passait une femme, qui appela au secours. Les cris furent entendus par M. Guillaume Verbecke, marinier, qui accourut et se jeta, tout habillé dans le canal. Le dévouement de ce brave marinier fut hélas ! inutile; après de pénibles efforts, il ne parvint à retirer de l'eau qu'un cadavre.

Cependant, une fois déposé sur la berge, le noyé fit quelques mouvements. On croyait pouvoir le ramener à la vie, mais tous les soins furent inutiles, et M. le docteur Butin n'a pu que constater le décès.

Le corps d'Oscar Demêtre a été transporté à son domicile, près de l'église.

Hem. — *Une réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal d'Hem se réunira, vendredi, 27 mars, à 6 heures du soir, en séance extraordinaire.

L'ordre du jour porte :

Agrandissement du cimetière. Vote de l'emprunt : chemin de la Chapelle-Madame ; aqueduc ; fixation de la date du carrousel ; taxe militaire ; exemption ; assistance à domicile des vieillards et infirmes indigents; assistance médicale gratuite en 1898; pompes à incendie.

Les conséquences d'une trouvaille. — S'il faut en croire sur parole, Victor Richard, journalier, âgé de 40 ans, demeurant rue de Roubaix, il aurait trouvé il y a environ 15 jours, sur une fabrique, rue des Orphelins, mais il s'était bien gardé de l'aller déposer, ou tout au moins d'en faire la déclaration au bureau de police comme le veut la loi.

Richard était persuadé que la chaîne était en or et lundi matin, à jeun, il l'offrait en vente à Mme Longuet, cafetière, rue de Lille, qui refusa de conclure le marché.

L'agent de police Wattel, qui fut mis au courant consulta Richard qui se trouvait en même temps en état d'ivresse, au poste de police où il fut maintenu.

Quant à la chaîne elle est en doublée et n'a pas dû être payée plus de 15 fr. 50.

Pour un soldat de Madagascar. — Voici le résultat de la tombola organisée chez M. L. Ghibert, estaminet Saint-Michel, rue des Piats, 92, au bénéfice d'un soldat de retour de Madagascar :

Numéros gagnants : 1227, 435, 901, 1463, 708, 1419, 409, 215, 1121, 679, 132, 975, 1102, 118, 31, 178, 393, 499, 1239, 1293, 389, 1435, 389, 38, 43 2, 472. — Les lots qui ne seront pas réclamés pour le dimanche 5 avril seront remis au profit de l'œuvre.

Halluin. — *Les premières communions.* — C'était grande fête dimanche à Halluin; près de 400 enfants ont été admis à la première communion. La petite église était comble à tous les offices.

— *Chevaux emportés.* Lundi, vers 7 heures du matin un domestique de M. Druelle, fermier à Bousbecque, était venu à la gare d'Halluin avec un chariot attelé de deux chevaux, pour prendre un semoir.

Pendant que le domestique cherchait après le numéro du wagon, les chevaux, effrayés par l'arrivée du train de Menin s'emportèrent tout à coup, traversèrent la place de la Gare et s'engagèrent sur la route de de Bousbecque. Ils n'étaient plus qu'à quelques mètres du passage à niveau dont la barrière était fermée, quand M. Verrhuist, porteur du *Journal de Roubaix*, s'est courageusement jeté au milieu de la chaussée et est parvenu à les arrêter.

— *Agression nocturne.* — Dimanche vers 9 heures du soir, le garçon brasseur de M. Desmesteere, sa femme et son beau frère, passant au gravier de Bousbecque, au delà de la gare, ont été attaqués par une bande de jeunes gens, qu'on croit être de Linselles.

La gendarmerie recherche les auteurs de cette inqualifiable agression.

Les victimes ont été sérieusement blessées.

— Le service de nuit récemment organisé a produit déjà ses effets.

Dans la nuit du 22 au 23 mars,des contraventions pour tapage nocturne et ivresse ont été relevées contre neuf jeunes gens,dont trois sonnaient du clairon dans les rues à quatre heures du matin.

Linselles. — *Une agression sur la route d'Halluin.* — Dimanche, vers huit heures et demie du soir, plusieurs personnes de Linselles qui s'en revenaient de Menin, ont été assaillies par une bande de six ou sept individus et ont reçu des blessures qui ne sont pas sans inspirer d'inquiétudes.

Cette agression,qui a causé dans la région une certaine émotion, s'est produite dans les circonstances suivantes :

Les époux Catry-Debo, accompagnés de M. Camille Debo et d'une jeune fille, Mlle Jeanne Boidets, avaient passé une partie de la journée du dimanche à Menin.

Ils regagnaient Linselles, lorsqu'au hameau du Colibras, sur le territoire de Halluin, ils furent tout à coup assaillis par un groupe de six ou sept individus qui, armés de bâtons et de marteaux,leur en portèrent, sans aucune provocation, de violents coups sur toutes les parties du corps.

Les victimes de cette brutale agression ne tardèrent pas à être mises dans un état pitoyable,les vêtements en lambeaux et la figure et les mains couvertes de sang.

M. Léon Catry, le plus grièvement atteint, porte deux larges blessures au côté gauche de la tête; ces blessures ont dû être causées par un marteau. Quant aux trois autres personnes il leur était encore, lundi soir, presque impossible de quitter leurs occupations, tant leurs blessures étaient douloureuses.

Au cours de la lutte, un bracelet, une chaîne de montre et une paire de boucles d'oreilles ont disparu ; ces objets n'ont pas encore été retrouvés.

M. Catry qui se défendait avec beaucoup d'énergie ayant réussi à s'emparer du marteau de l'un des agresseurs a pu mettre ceux-ci en fuite.

Lundi matin une plainte a été portée à la mairie de Linselles et la gendarmerie d'Halluin est descendue sur les lieux.

M. le docteur Bonenfant qui a examiné les blessures reçues par les plaignants les a jugées très graves : elles entraîneront une longue incapacité de travail.

Le marteau saisi, est à double tête et pèse plus d'un kilog ; c'est miracle qu'on n'ait pas eu de mort à déplorer à la suite de coups reçus par une arme aussi terrible.

Au cours de l'enquête menée par la gendarmerie, un ouvrier peigneur d'Halluin, Florimond Duplessis dit « petit commissaire » a été interrogé; il aurait reçu une part active à cette agression mais les déclarations des victimes son assez formelles à son égard.

— Dimanche, vers 10 heures du soir, une discussion qui a dégénéré en pugilat s'est produite à la Vignette.

Quatre jeunes gens du quartier, les nommés Marescaux, Hughes, Knockaert et Derick qui avaient renversé un vélocipédiste se sont ensuite querellés; l'un d'eux, David Hughes, est retourné chez lui portant une blessure assez sérieuse à la jambe.

Bondues. — *Dernier écho du crime d'Herinnes.* — On sait que François Verbolst, l'assassin des jeunes enfants d'Hérinnes, fut arrêté il y aura bientôt un an à Bondues, à l'estaminet du Cheval Blanc, tenu par M. Degroote-Lecluse. Cette arrestation avait été opérée par les deux gardes Marascaux et Lamarque.

Pour reconnaître les services rendus à la justice, le parquet de Mons vient d'envoyer aux deux braves gardes de Bondues, la somme de cent francs.

— *Arrestation pour outrage public aux bonnes mœurs.* — Dimanche vers six heures et demie du soir M. le commissaire de Roncq a arrêté rue de Lille un sieur Auguste Feys, âgé de 39 ans. Feys qui était en état d'ivresse avait perdu toutes notions des convenances.

LILLE

Noces d'or. — Lundi, M. et Mme Julien Le Blan-Desrousseaux ont célébré leurs noces d'or. Une messe solennelle a été chantée à onze heures, en l'église du Sacré-Cœur, par M. l'abbé Brandi, curé de la paroisse, qui a prononcé une remarquable et touchante allocution.

Les vénérables jubilaires étaient entourés de leur famille et de nombreux amis. Dans l'assistance nous avons remarqué le préfet du Nord et Mme Ve Durand, tous les membres de la chambre de commerce dont M. Julien Le Blan est président depuis plusieurs années, M. Alfred Thirion, président du tribunal de commerce, M. Schoutteten, président sortant, et la plupart des membres de notre assemblée consulaire.

Après la cérémonie religieuse, M. et Mme Julie Le Blan ont reçu leurs parents et leurs amis en leur hôtel de la rue Solférino, où des félicitations leur ont été adressées au nom de la famille, des amis et de la chambre de commerce, ces dernières par M. Edmond Faucheur, l'un des vice-présidents. De magnifiques bouquets et de superbes corbeilles de fleurs ont été offerts aux heureux cinquantenaires.

L'exposition de l' « Union artistique ». — A l'inauguration de l'exposition de peinture et de sculpture, organisée par l'*Union artistique*, assistaient MM. Géry Legrand, sénateur, maire de Lille, Gavelle, adjoint, Roger-Marx, inspecteur des Beaux-arts, délégué par M. Ronjon, empêché, le général de France, commandant le 1er corps d'armée, etc.

M. Bigo-Danel a présenté aux visiteurs les membres du conseil d'administration, et a ajouté que l'*Union artistique*, dont la fondation remonte à 12 ans, a voulu, cette année, faire un pas en avant plus accentué, en sollicitant le concours de M. Puvis de Chavannes, celui de M. Weerts, le peintre Roubaisien, dont les succès sont déjà nombreux.

» Grâce à leurs relations et à leur haute situation dans le monde artistique, a dit M. Bigo-Danel, nous sommes parvenus à former un jury exceptionnel, composé des présidents et des artistes les plus en vue des Champs-Elysées et du Champ-de-Mars. Sous l'égide de ce jury, les adhésions nous sont arrivées nombreuses et vous pouvez voir dans cette enceinte comme un essai de fusion des Champs-Elysées et du Champ-de-Mars.»

Bourses industrielles. — Des bourses industrielles de voyage sont mises au concours par le ministère du commerce et de l'industrie. Ces bourses sont d'une valeur variable de 1,500 à 3,000 fr., selon l'importance et la durée du voyage.

Les candidats doivent se faire inscrire au ministère du commerce et de l'industrie, avant le 10 octobre. Pour tous renseignements s'adresser à la préfecture du Nord, 1re division, bureau du secrétariat général.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 23 mars.* — ABUS DE CONFIANCE. — Un garçon de café du nom de Gustave Lestree, avait chargé un journalier Auguste Vanhasbroucq, 48 ans, de remettre une somme de six francs à un tailleur, en échange de vêtements en réparation. Mais Vanhasbroucq se servit de l'argent et ne répara plus. — Vanhasbroucq est condamné à une peine de quinze jours d'emprisonnement.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX. — Déclarations de naissances du lundi 23 mars.* — Arthur Lecomte, rue de l'Epeule, cour Masure, 9. — Jeanne Voncanteren, rue Jean-Bart, 9. — Charles Wastyne, rue Voltaire, cour Deschamps, 4. — Jean Maes, rue des Fondeurs, 8. — Gaston Lammelin, Grande-Rue, 148. — Gabrielle Gysellinck, rue Meyerbeer, cour Tiberghien, 5 — Germaine Detrain, rue de la Balance, 18. — Valentine Lebrun, rue de Bouvines, cour Poutier, 17. — Marie Bernard, rue Bernumont, cour Delcroix, 5. — Eugène Matthys, rue de l'Ommelet, cour Dhalluin, 15. — Marie Frère, rue de l'Epeule, 142. — Suzanne Couteau, Hôtel-Dieu. — Blanche Delabasse, rue Ste-Elisabeth, 37. — Léon Veys, rue d'Alma, 10. — Maurice Vanwelden, rue Daubenton, 127. — Maurice Bécue, rue d'Inkerman, 112. — Charles Buttulleul, rue Fontenoy, 35. — Joseph Crawat, 3 ans, rue de la Paix, cour Favière, 4. — Alphonse Vanden Bogaerde, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle d'Or, 37. — Louis Hubaut, rue d'Alma, cour Plingnac, 9. — Paul Del